

MONDE DU TRAVAIL

L'expérience professionnelle des personnes âgées un atout

MARIO BOUTIA

m.boutia@defimedia.info

« Le phénomène du vieillissement de la main-d'œuvre est une réalité depuis plusieurs années à Maurice et il va sans dire que c'est un défi très sérieux, surtout dans le contexte actuel marqué par les graves impacts de la pandémie de la COVID-19 », constate Ashit Gungah, directeur exécutif du National Productivity and Competitiveness Council (NPCC). Selon ce rapport en 2056, un tiers de la population mauricienne sera âgée de 60 ans à monter.

Le NPCC note aussi que la gestion de cette main-d'œuvre vieillissante posera un nouvel ensemble de défis aux employeurs, aux employés, aux syndicats et au gouvernement. Ils sont innombrables : sont en jeu la productivité, le manque de compétences, la capacité de répondre à l'évolution de la demande, les conditions de travail, le niveau de vie, le bien-être et la provision de soins de santé. Toutefois, il reconnaît que l'expérience des anciens est un atout à ne pas négliger dans le monde du travail.

Un avis que partage Radhakrishna Sadien, président de la Government Services Employees Association (GSEA) et aussi ancien président

du National Economic & Social Council (NESC). « Le vieillissement de la population est un challenge auquel le gouvernement, le patronat, les syndicats et la société civile auront à faire face dans les années à venir », estime-t-il.

Pour le dirigeant syndical, le vieillissement familial est, avant tout, le résultat de la réussite du pays dans sa politique de contrôle des naissances. Il explique aussi que de nos jours, un grand nombre de jeunes préfèrent terminer leurs études universitaires et se faire une position dans la vie avant de se marier. Ce qui influe aussi négativement sur le nombre de naissances, selon l'ancien président du NESC. « Le problème du vieillissement de la main-d'œuvre est complexe et je pense que tous les partenaires sociaux, soit le gouvernement, le patronat, les syndicats et les membres de la société civile doivent se concerter pour trouver des solutions à long terme ».

Radhakrishna Sadien estime que tout en créant de l'emploi pour les jeunes, il faut aussi tirer profit de l'expérience des seniors dans plusieurs domaines du travail. « Une synergie entre l'expérience des vieux employés et les connaissances pas encore éprouvées des jeunes est la meilleure formule pour la réussite d'une entreprise », fait-il comprendre. Il explique que



Radhakrishna Sadien regrette que souvent les vieux employés sont considérés comme des « dépassés » par les plus jeunes.

d'un côté les jeunes pourront tirer profit de la grande expérience des anciens et de l'autre ces derniers pourront apprendre les rouages de la nouvelle technologie de la jeune génération. « Ces échanges de connaissances seront bénéfiques et approfondiront les liens entre la vieille et la jeune génération dans le monde du travail » poursuit-il. Cela dit, il regrette que souvent les vieux employés sont considérés comme des « dépassés » par les plus jeunes.

Tout en concédant que, de par la nature de leur travail, certaines personnes sont contraintes de prendre plus tôt leur retraite. Parallèlement, le dirigeant syndical souhaite que les autorités appliquent un cadre légal pour mieux protéger les seniors qui continuent de travailler sous contrat à l'âge de la retraite. Il regrette que plusieurs soient éhontement exploités, notamment au niveau salarial.

De son côté, le professeur Roland Dubois, professionnel dans le domaine de la formation, estime que l'Intelligence Artificielle est l'outil idéal pour répondre au vieillissement de la main-d'œuvre à tous les échelons du travail. « On doit davantage former les jeunes pour qu'ils puissent faire face



Radhakrishna Sadien.



Roland Dubois.

Quelques-unes des recommandations du NPCC

- La création d'un organisme ou d'un ministère qui sera responsable du dossier des vieilles personnes dans le monde du travail.
- La promotion des activités qui aideront les seniors à rester actifs et la valorisation de leur expérience professionnelle dans la communauté.
- Une politique nationale sur le travail après la retraite et qui inclue aussi un cadre légal.
- La mise sur pied d'un cadre légal pour les horaires de travail flexibles et les activités à temps partiel.
- Promouvoir le travail décent.
- Promouvoir davantage les PME, l'entrepreneuriat et le secteur informel pour encourager l'activité professionnelle des personnes âgées.
- La mise sur pied d'une stratégie nationale de renouvellement de la population, comprenant des incitations à augmenter le taux de fécondité, des changements sur le lieu de travail pour favoriser la flexibilité, l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée et la convivialité pour la famille.
- Développer des stratégies en vue de faciliter le transfert des connaissances.

Élaborer un cadre de lignes directrices pour les responsables des ressources humaines afin de préparer et de prendre en charge les travailleurs âgés / vieillissants dans des domaines tels que l'ergonomie et le travail flexible et à temps partiel, l'environnement de travail, les loisirs, la santé, la culture organisationnelle, la formation et le développement continu.

au monde de la 4ème génération industrielle », dit-il. Il estime que si elle est bien appliquée, cette nouvelle technologie contribuera efficacement à plusieurs domaines, allant du travail administratif au technicien, sans oublier le domaine agricole. Il trouve qu'avec l'apport de l'intelligence artificielle, les jeunes seront plus motivés à s'investir dans l'agriculture et autres secteurs qu'ils ne veulent plus intégrer aujourd'hui.

Le professeur Roland Dubois considère aussi que si les personnes âgées sont formées dans les nouvelles technologies, elles pourront aussi efficacement contribuer à l'économie nationale en travaillant de la maison. Il explique que non seulement,

elles pourront travailler mais aussi de trouver plus de temps de meubler leurs loisirs et pratiquer le sport pour se maintenir en bonne santé. « Il nous faut un mariage entre la technologie, le social et le travail ».

Désiré Guildary, président de la Free Democratic Unions Federation (FDUF), estime que les seniors ont toujours leur place dans le monde du travail et qu'il faut les former davantage pour qu'ils s'adaptent mieux à la nouvelle technologie. Il estime aussi que les vieilles personnes doivent aussi bénéficier des formations afin qu'elles puissent lancer leur propre entreprise. Car « par les temps qui courent, des seniors sont contraints de travailler pour joindre les deux bouts ».